



Castelnaud Médoc

PRINTEMPS 2021

JOURNAL MUNICIPAL

pages 8-11

DOSSIER

*Les projets d'avenir
pour Castelnaud*



page 13

*La culture s'invite
dans les classes*





ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Concrétisons ensemble votre projet immobilier

Réseau de
proximité

Honoraires
adaptés

Large diffusion
des annonces

Recherches
personnalisées

Votre **conseillère en immobilier**
sur Avensan et ses alentours

Sabrina **SANCHEZ**

06 17 72 57 96

sabrina.sanchez@iadfrance.fr

iadfrance.fr

ÉIRL Sabrina SANCHEZ, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Bordeaux sous le numéro 753871698 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS

IGC, CONSTRUCTEUR DE CONFORT



45 AGENCES • 40 ANS D'EXPÉRIENCE • 35 000 MAISONS

5 Place Romain Videau
33480 CASTELNAU-DE-MÉDOC
05 56 33 85 35

igc-construction.fr



Assistante Indépendante

Gestion Administrative PME & Particuliers

Vous êtes une Propriété Vitivinicole !

Château, Domaine ou Propriété, vous recherchez une assistante pour la gestion de votre administration & la mise en bouteille de votre vin ...

Vous êtes une Entreprise !

Petite ou Grande les démarches administratives sont longues et compliquées, et le temps c'est de l'argent...

Vous êtes un Particulier !

Vous recherchez une aide administrative pour avancer sereinement, et vous y pensez depuis longtemps...

LC & Co est votre Assistante

Je suis à votre écoute, à très bientôt !

Laurence Chaussard

06.14.07.26.46

LCandCo@outlook.fr - www.LCandCo.fr



Numéro Siret 880 054 796 00011



20 rue du Château
33 480 Castelnau de Médoc
Tél. 05 56 58 21 50 | Fax : 05 56 58 18 10
contact@mairie-castelnau-medoc.fr
www.mairie-castelnau-medoc.fr
www.facebook.com/castelnaumedoc



Journal Municipal de Castelnau de Médoc
Édition printemps 2021 | Directeur de la publication : Eric ARRIGONI | Rédaction,
photos et conception : service communication de la mairie de Castelnau de Médoc |
Imprimerie : Laplante | 2 400 exemplaires
ISSN 2544-4624



Chères Castelnaudaises, Chers Castelnaudais,

Déjà un an que la crise sanitaire envahit notre quotidien, nous oblige à une vigilance constante et nous prive d'une grande partie de nos libertés. Déjà un an que nous devons nous adapter, dans nos modes de vie sociale et professionnelle, et dans nos relations.

Mon plus grand souhait est que l'épidémie ralentisse et que toutes les personnes qui souhaitent se faire vacciner puisse le faire rapidement. Le mois dernier, nous nous sommes associés à la ville de Lacanau pour bénéficier de créneaux de vaccination réservés aux Castelnaudais dans leur centre de vaccination. Cette action collective, portée en lien avec l'ARS, les médecins généralistes et les infirmiers du secteur, a permis à ce jour la vaccination au Pôle de l'Aiguillon de Lacanau d'une quarantaine de Castelnaudais de plus de 75 ans ou de plus de 65 ans à risques. Si vous voulez plus de renseignements à ce sujet, n'hésitez pas à contacter notre CCAS.

Cela fait déjà un an également que vous avez renouvelé votre confiance en notre équipe et je vous en remercie à nouveau.

Nos premiers projets de mandat ont déjà été bien lancés.

Nous avons voté le budget municipal à l'unanimité en février dernier (p. 11) ce qui va nous permettre d'engager grand nombre de nos projets, à commencer par la construction de votre nouvelle aire de jeux dans le parc des deux Jalles (p. 8). L'étude de programmation urbaine, menée depuis 2019 avec Aquitanis, a permis l'émergence de nombreux projets pour notre ville. Nous devons vous les présenter et récolter vos avis lors d'une réunion publique au mois de février, mais la situation sanitaire nous empêchant de nous réunir, je vous

propose de découvrir ces projets en vidéo, sur la page Youtube de la Mairie de Castelnau de Médoc. N'hésitez pas à réagir à cette vidéo, à poster vos questions en commentaires, nous tâcherons d'y répondre.

J'ai à cœur que vous puissiez vous investir dans la vie locale et que nous construisions le Castelnau de demain ensemble.

C'est dans cette optique que nous travaillons actuellement sur la création d'un Espace de Vie Sociale à Castelnau (p.12). Cet espace doit être construit par vous et pour vous. Comment ? En réalisant des actions ensemble et en vous mobilisant dans la réalisation de projets qui répondraient à vos besoins, vos envies et vos attentes.

Je tiens à saluer, remercier et encourager tous les acteurs de notre commune qui continuent d'être mobilisés pour offrir une qualité de vie aux Castelnaudais.

Je remercie les agents municipaux et agents du CCAS qui veillent chaque jour sur les plus fragiles et les personnes isolées.

Je remercie le personnel soignant qui continue d'œuvrer au quotidien dans une situation plus que particulière.

Je remercie les équipes éducatives, enseignants, directeurs d'écoles, ATSEM, agents de restauration, animateurs... qui malgré tous les protocoles font de leur mieux pour enseigner et veiller sur nos jeunes Castelnaudais.

Je remercie les associations sportives, culturelles, de loisirs, qui évoluent difficilement dans cette crise mais ne baissent pas les bras.

Je remercie l'ensemble du tissu économique local, commerçants, artisans et professionnels fortement affaiblis par la crise depuis un an, pour leur patience et leur indulgence. En espérant que la vie revienne à la normale.

Bonne lecture,

**Votre Maire,
Eric ARRIGONI**

SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ À CASTELNAU	2
ON EN PARLE	4
APRÈS L'HIVER, vient le printemps	6
DOSSIER - Les projets d'avenir pour Castelnau	8
ENSEMBLE, construisons des projets	12
Vie associative	14
Page d'expression politique	18
VOTRE AVIS COMPTE - AGENDA page détachable	19
PRATIQUE - Entretien des fossés	21

[Ça s'est passé à CASTELNAU]

Le contexte sanitaire actuel et les décisions gouvernementales empêchent la tenue de nombreux événements sur la commune. La Municipalité essaie de vous proposer des animations ou de partager des événements : "nettoie ton kilomètre", ateliers décorations de Noël, vœux du Maire en vidéo, Saint Valentin numérique...

Retour en images sur les moments clés de la fin d'année 2020 et du début 2021.



Cérémonie du 11 novembre 2020



Cérémonie du 5 décembre 2020



De nouvelles décorations de Noël



Organisation d'une journée de dépistages gratuits à la COVID le 14 décembre 2020



Vœux à l'EHPAD Méduli le 26 janvier



Le Père Noël en visite à l'école maternelle le 12 décembre 2020



Vœux du Maire en vidéo en janvier

LES JEUNES CASTELNAUDAIS EN ACTION



Distribution de chocolats aux séniors en janvier



Cérémonie du 19 mars



Conseil Municipal retransmis en direct sur Facebook



Bravo aux jeunes castelnaudais qui traquent les déchets dans la commune !

ON EN PARLE

LE NOUVEAU POLE ÉDUCATIF EST PRESQUE TERMINÉ !



Photos du chantier en mars 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SOUHAITE SE MOBILISER POUR L'ENVIRONNEMENT

Après une année de mandat écourtée en raison du 1^{er} confinement, le Conseil Municipal des Jeunes reprend du service et s'est fixé ses objectifs pour l'année ! Composé de 11 élèves (7 élèves de 6^{ème} et 4 élèves de CM2), le Conseil Municipal des Jeunes souhaite mettre la protection de **l'environnement au cœur de ses actions** et compte organiser prochainement un nettoyage du parc sous forme de challenge entre élèves.

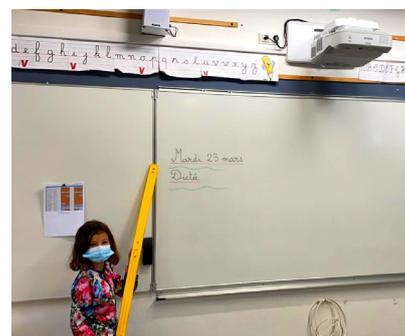


UN PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ AUX ÉCOLES

Depuis le 1^{er} février, le gouvernement a mis en place un protocole sanitaire renforcé dans les écoles : port du masque de protection niveau 1 obligatoire, meilleure aération des classes, distanciation physique de 2 mètres entre les élèves pendant le déjeuner, interdiction de mélanger les classes pendant le temps de restauration scolaire... Toutes ces mesures viennent renforcer celles déjà mises en place depuis le mois de mai 2020. Aux écoles élémentaire de la Jalle et maternelle la Charmille, **les équipes municipales et éducatives sont mobilisées au quotidien** et s'adaptent pour faire appliquer ce protocole, tout en prenant soin des élèves.

NOUVEAU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'ÉCOLE

La commune a commandé du matériel numérique innovant pour l'école élémentaire de la Jalle dans le cadre du projet « Le numérique au service de l'enseignement Girondin » lancé par le Département de la Gironde. Le projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). La Municipalité a ainsi pu acquérir **6 nouveaux vidéos projecteurs interactifs** pour équiper les classes. Une nouvelle commande est prévue pour la rentrée afin d'équiper la nouvelle école.





Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE LOGEMENT

La Communauté de Communes Médullienne lance un dispositif afin de faciliter l'accès des propriétaires aux aides auxquelles ils ont droit pour effectuer des travaux de rénovation énergétique, de mise aux normes, d'adaptation du logement pour les personnes âgées ou handicapées...

Qui est concerné ? Les propriétaires occupant un logement de plus de 15 ans sous conditions de ressources, les propriétaires bailleurs, les propriétaires de logements vacants.

Pour lancer votre projet de travaux, vous pouvez rencontrer un conseiller lors des permanences d'information le 1^{er} mardi du mois, à Castelnau de Médoc ou au Porge, ou contacter SOLIHA au 05 56 33 88 94.

Toutes les infos sur le site : www.cdcmedullienne.com

LA MAISON DE SERVICE AU PUBLIC DEVIENT MAISON FRANCE SERVICES

La Maison de Services au Public (MSAP) installée en 2017 dans votre bureau de Poste rue du Château, a obtenu le label France Services !

Qu'est ce qu'un label France Services ?

France Services est un guichet unique qui regroupe en un seul et même lieu plusieurs organismes de services publics. Des agents formés vous accompagnent dans l'utilisation d'outils informatiques et dans la **réalisation de vos démarches en ligne** du quotidien. Retrouvez à la Poste de Castelnau les services de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail), la CPAM (Assurance Maladie), la MSA (sécurité sociale agricole), Pôle Emploi, la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), du Ministère de la Justice et de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés).



Horaires :

Lundi-Vendredi : 9h-12h ; 13h30-17h

Samedi : 9h-12h



LES CASTELNAUDAIS ONT LA MAIN VERTE

Les Jardins Familiaux de Castelnau de Médoc vont connaître un grand nettoyage de printemps !

Les jardiniers et futurs utilisateurs se sont rencontrés pour discuter de l'avenir des jardins et repenser leur utilisation tous ensemble.

Le CCAS de Castelnau va organiser d'autres rencontres pour rafraîchir, jardiner et replanter les différentes parcelles !

Des parcelles sont encore disponibles !

Vous souhaitez jardiner, cultiver, planter mais vous n'avez pas de jardin ?

Vous pouvez disposer d'une parcelle aux jardins familiaux, au nord de la commune, lieu-dit La Planchette, avec cabanon et puits. **Contactez le CCAS au 06 20 52 63 17 ou par mail p.gbabode@mairie-castelnau-medoc.fr**

MERCI !



Aux 48 bénévoles de l'association des **Restos du Coeur** qui ont permis de récolter 5,6 tonnes de denrées alimentaires, de produits d'hygiène ou de produits pour bébés lors de la collecte à Castelnau les 5, 6 et 7 mars 2021.

Au restaurant **Le Chapon Fin** pour le don de colis alimentaires au CCAS, redistribués aux familles en difficulté pendant la période de Noël.

Guy Hoquet L'IMMOBIELIER GARANTI

guy-hoquet.com

QUELLE EST LA VALEUR DE VOTRE BIEN ?

Vous souhaitez évaluer votre bien pour le vendre ou le transmettre ?

Estimation immobilière OFFERTE !

05 57 88 78 25

Vous aurez toujours un conseiller à votre écoute

Plutôt que d'essayer de vous convaincre, aller voir nos avis clients certifiés ! www.opinionsystem.fr/fr-fr/certificate/34

GUY HOQUET MÉDOC

95%

de recommandation sur la base de 288 avis clients (obtenus depuis l'adhésion du 8 novembre 2010)

Opinion System est un organisme indépendant de sondage et d'opinion spécialisé dans les avis clients. Les données recueillies font l'objet d'un contrôle strict afin de délivrer une information objective, fiable et transparente.

Pour plus d'informations, référez-vous sur : www.opinionsystem.fr



Nettoyage de Castelnau le 19/09

APRÈS L'HIVER vient le printemps !

CASTELNAU À VELO

Dans une démarche éco-responsable de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la commune de Castelnau souhaite développer une politique de mobilité en faveur de la marche et du vélo. Ainsi, pour inciter les Castelnaudais à se déplacer à vélo plutôt qu'en voiture, la commune a instauré une aide financière en complément d'une aide de l'Etat, permettant de contribuer au financement d'un vélo à assistance électrique. **L'aide financière de la commune peut s'élever jusqu'à 100 euros.**

Vous souhaitez bénéficier de cette aide ?

1. Remplissez le formulaire « Bonus Vélo » disponible sur www.mairie-castelnau-medoc.fr ou à l'accueil de la mairie
2. Une fois le questionnaire rempli et les pièces à joindre compilées, rappez le dossier en mairie.

Il sera traité par le CCAS qui définira si l'aide peut être accordée ou non.

3. Si l'aide est accordée, vous pourrez renvoyer votre dossier à l'Agence de services et de paiement (ASP) pour bénéficier de l'aide complémentaire de l'Etat.

Retrouvez les conditions d'obtention de l'aide et plus d'informations sur le site internet de la mairie.



VOTRE DÉCHETTERIE EST OUVERTE SUR SES HORAIRES D'ÉTÉ

Depuis le lundi 1^{er} mars, votre déchetterie est ouverte :

- le lundi de 14h à 18h
- du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le dimanche de 9h à 12h.



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Des **pièges à frelons** sont mis à disposition gratuitement à l'accueil de votre mairie. Ensemble, luttons contre ce nuisible !

LE BON GESTE A ADOPTER

Nous vous rappelons que pour le bien-être de tous, pour la protection de notre planète et la propreté de notre commune, **le verre doit être jeté DANS les collecteurs** ! Une amende de 68€ est encourue lorsque vous jetez ou déversez un déchet dans la rue.

Lors du Conseil Municipal du 24 novembre 2020, deux délibérations ont été votées pour la signature de deux promesses synallagmatiques de bail avec l'entreprise Urbasolar, pour permettre l'étude, la conception et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur des parcelles communales, au lieu-dit Mont Dore et Communs-Nord. Explications.

À quoi servent les panneaux photovoltaïques ?

Les panneaux solaires photovoltaïques produisent de l'électricité. Sans bruit, sans mouvement, ils convertissent la lumière du soleil en une énergie propre, gratuite et renouvelable. Ils sont recyclables et recyclés à 95% en France. Contrairement à l'énergie générée par les combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz...), l'énergie solaire ne génère pas d'émissions de dioxyde de carbone (CO2). Respectueuses de l'environnement, les solutions énergétiques telles que l'énergie solaire sont indispensables pour ralentir le changement climatique.

Pourquoi installer des panneaux photovoltaïques dans la commune ?

La commune de Castelnaud s'est engagée dans une politique environnementale visant à réduire l'impact des énergies fossiles et à développer les énergies

renouvelables dans tous les secteurs. Son objectif est de s'inscrire dans les promesses de l'État avec les accords de Paris.

Objectif : produire de l'énergie afin d'alimenter les foyers tout en respectant l'environnement.

Pour atteindre cet objectif, il apparaît nécessaire de produire des énergies vertes. Avant, la production d'énergie en France était centralisée avec les centrales nucléaires et thermiques. Aujourd'hui, les lieux de production d'énergie peuvent être décentralisés dans les villes et villages comme Castelnaud.

Où installer ces panneaux photovoltaïques ?

La commune intègre l'implantation de panneaux photovoltaïques dans ses nouveaux projets : sur le toit du nouveau pôle éducatif ou dans le projet de parking multimodal par exemple. Installer des

panneaux sur les bâtiments publics ou privés ne suffirait pas à la commune pour produire assez d'énergie verte pour l'ensemble de ses habitants. Ces solutions doivent en effet tenir compte des contraintes liées aux centrales photovoltaïques : orientation, pentes et poids sur les structures existantes. C'est pourquoi la Commune réfléchit à implanter des panneaux sur des parcelles au Sud de la commune.

Sur combien d'hectares (ha) ?

La superficie de la commune est de 2392 ha avec une part de massif forestier de 84,6 % soit 2023 ha. La commune est propriétaire de 151 ha. Les projets de parcs photovoltaïques s'étendraient sur 101 ha, soit 67 % de la forêt propriété de la commune et **5 % du massif forestier global** de Castelnaud.

[4 QUESTIONS]



à **Géraldo ALVES**,
Adjoint au Maire
en charge
de l'Environnement
et de l'urbanisme

Où en est-on de cette implantation de panneaux photovoltaïques ?

Nous n'en sommes qu'à l'état de projet. Une promesse de bail a été signée permettant aux sociétés travaillant dans le développement des énergies renouvelables de dérouler tout le processus et de démarrer les études environnementales sur un an, ainsi que les études hydrauliques. C'est le préfet du département qui délivre le permis de construire pour ce type de projets.

Si les projets aboutissent, quels seront les intérêts pour la commune ?

S'ils se concrétisent, ils rapporteront chaque année à compter de 2025, 3 500 € à l'hectare pour celui des Communs-Nord et 8 500 € à l'hectare pour celui du Mont-Dore, soit un montant de loyer annuel d'environ 390 000 €. Actuellement, la forêt communale, exploitée par l'Office Nationale des Forêts, rapporte en moyenne 4 000 € par an à la commune.

Ces 2 projets pourraient également alimenter près de 50 000 foyers (hors chauffage) et plus de 100 000 personnes.



A savoir : la forêt en France, a doublé de surface depuis 200 ans et elle gagne 85 000 ha par an selon l'Institut Géographique National.

Pourquoi ce projet fait-il l'objet de débats ?

L'inconvénient principal de ces projets est le fait qu'il faille déboiser. A savoir que ces entreprises doivent respecter un cahier des charges qui impose entre autres un reboisement à 200% minimum de la surface déboisée. Aussi, ces parcelles, exploitées par l'ONF, sont actuellement occupées par des pins maritimes, qui ont permis notamment d'assécher les zones humides qui existaient dans le Médoc. Aujourd'hui, nous constatons que les pins ne peuvent pas régler les problèmes d'inondations. Ils absorbent la quantité d'eau dont ils ont besoin mais n'ont pas le pouvoir d'absorber des inondations. Pour régler ces problématiques d'inondations, il faut procéder autrement. Nous nous appuyons sur le syndicat de Bassin Versant de la Jalle et du Cartillon ainsi que sur des études hydrauliques pour nous aider dans nos démarches.

Quel sera l'impact sur la biodiversité ?

Qui dit nouveau paysage, dit apparition ou réapparition de nouvelles espèces végétales et de nouvelles espèces animales adaptées à cet environnement. Les sols resteraient sauvages dans la mesure où les panneaux seraient supportés par des pieds métalliques. Ces structures métalliques seraient disposées sur des pieux battus ou vissés.

Affaire à suivre !



DOSSIER

LES PROJETS D'AVENIR POUR CASTELNAU DE MÉDOC



Depuis quelques années, la commune de Castelnau voit sa démographie évoluer nettement. Le Schéma de COhérence Territoriale Médoc, appelé SCoT, prévoit qu'à l'horizon 2026 la commune comptera près de 6 000 habitants. Actuellement, elle en compte presque 5 000. Cet accroissement de population, même s'il est maîtrisé et anticipé dans le Plan Local d'Urbanisme, sera naturellement générateur de nouveaux besoins en équipements publics et en habitations. Afin d'adapter au mieux les équipements publics à cette évolution, la Municipalité a choisi en 2019 de mener une Etude de programmation urbaine avec Aquitanis, opérateur public de l'habitat. Les habitants et acteurs du territoire sont naturellement associés à cette étude qui a pour objectif de définir les futurs projets d'aménagement de la commune afin répondre à leurs besoins. Point sur les différents projets nés de cette étude.



PHASE 1

Réaménagement du parc des deux jalles

Une nouvelle aire de jeux pour le Printemps

Dans un premier temps, la Municipalité recrée une **aire de jeux agrandie, accessible aux personnes à mobilité réduite**, avec des modules modernes pour tous les âges. Ce projet a été travaillé en concertation avec les associations de parents d'élèves et les usagers concernés. Le chantier est en cours et devrait se terminer au début du printemps.

PRINTEMPS 2021

Délais estimatifs



Un parking d'une centaine de places

Les locaux insalubres des anciens services techniques municipaux et de l'entreprise Bois Décors ont été démolis au mois de janvier en prévision de la création d'un **parking multimodal comprenant une centaine de places**, abrité par des ombrières photovoltaïques. Ce parking, au cœur de ville proche des commerces, des écoles et des différents services publics permettra de libérer des places en centre bourg. Les commerçants et artisans, associés au projet, pourront également y stationner. Des financements ont pu être obtenus au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local.

COURANT 2021 - 2022

Délais estimatifs



Pumptrack

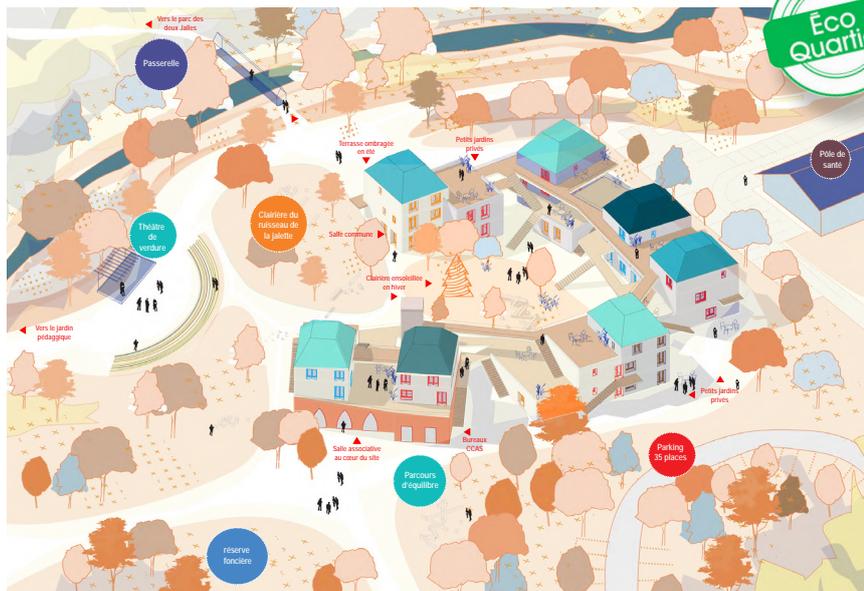
Le projet prévoit également la création d'un **boulodrome**, la réfection des **cheminements doux** dans le parc permettant le déplacement des personnes à mobilité réduite. Le **mobilier urbain** sera remplacé. Un **pumptrack** (parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés pouvant être utilisé avec différents équipements sportifs) devrait voir le jour vers le skatepark.

PHASE 2

Construction du Hameau des Familles

Un lieu partagé par tous avec des logements et des espaces communs

Co-construit avec Aquitanis, le Hameau des Familles prendra place sur l'ancien stade de football, du côté de la Maison Médicale. Il sera constitué d'une **résidence intergénérationnelle à vocation seniors de 26 logements, avec des espaces collectifs** pour les familles, les associations et les services du Centre Communal d'Action Sociale. La résidence sera complétée par 35 places de stationnements dont des places réservées aux habitants.



Esquisse prévisionnelle du Cabinet Dauphins

Le projet s'inscrit dans le dispositif « éco-quartier ». Le souhait de la Municipalité est d'en faire un lieu exemplaire sur le choix des matériaux, construit dans une démarche environnementale, intégré dans un environnement pensé et réfléchi comme un second parc. Il sera accessible depuis le parc des deux Jalles grâce à un nouveau franchissement de la Jalle, du côté de la Maison Médicale. L'architecte retenu pour le projet est le cabinet Dauphins.

2022 - 2023

Délais estimatifs



Le projet prévoit à long terme la création d'un théâtre de verdure et d'un parcours santé à proximité du Hameau des Familles. L'ancien stade de football faisant plus d'un hectare, une valorisation de la partie restante est à l'étude pour un projet mêlant habitations et équipements collectifs. Ce projet respecterait un cahier des charges très strict, avec des critères incontournables tels que la conservation au maximum possible des espaces verts et la création de cheminements doux.



Théâtre de verdure

PHASE 3

Création d'un centre culturel

Un espace pour la Culture

Toujours en concertation avec les habitants, le projet prévoit également la réhabilitation de l'ancien collège. Il pourrait y accueillir un **espace culturel**, avec les activités de la SCAPA, des espaces adaptés pour la musique, la danse, les arts plastiques... Ces espaces seraient mutualisables entre les associations, le scolaire, le périscolaire et accueilleraient également une médiathèque.



DÉBUT
DES ÉTUDES
2022 - 2023

Délais estimatifs



DES PISTES POUR L'AVENIR...

En cours de réflexion

En plus des trois grands projets cités précédemment, d'autres pistes d'aménagements sont en cours de réflexion.

Tous ces projets vont faire l'objet de dépenses d'investissement, prévues au budget communal.
Explications p.11 →

Transformation du Centre Associatif et Culturel

Regroupement des associations à caractère social ?



Un logement d'urgence ?

Un lieu de solidarité ?

Réhabilitation de la ruine derrière l'église

Pour un local commercial ?



Une terrasse, un restaurant ?

Un marché ou une halle couverts ?

Regroupement des équipements scolaires



Ils deviennent vétustes

Optimiser le foncier et les équipements

Réhabilitation des anciennes archives municipales



Création d'un musée ?

Pour les associations des anciens combattants ?

UNE ÉTUDE MENÉE EN CONCERTATION

Les habitants et acteurs du territoire ont été plusieurs fois concertés lors de cette étude, notamment lors d'une balade urbaine et de sa restitution publique en 2019. Ils sont également associés aux différents groupes de travail sur les projets engagés. Une réunion publique devait avoir lieu au mois de février pour présenter ces projets, mais compte tenu de la situation sanitaire, celle-ci n'a pas pu être organisée.



VOUS AUSSI, DONNEZ VOTRE AVIS !

ET POSEZ VOS QUESTIONS SUR LES DIFFÉRENTS PROJETS !

Rendez-vous sur la page Facebook **@Commune de Castelnau de Médoc**, sous la vidéo de présentation des projets d'avenir pour Castelnau www.facebook.com/Castelnaumedoc ou envoyez un mail à l'adresse contact@mairie-castelnau-medoc.fr avec pour objet "Projets d'avenir pour Castelnau : questions/suggestions".



Regardez la vidéo sur Youtube : " Les projets d'avenir pour Castelnau-de-Médoc- Étude de programmation urbaine" ou en scannant ce QR Code.

BUDGET

Le mot de l'élue
Françoise TRESMONTAN,
Adjointe au Maire en charge des Finances

« Chaque année, le vote du budget municipal est un moment important de la vie locale. Maîtriser l'argent public et répondre aux besoins des habitants pour améliorer leur qualité de vie est un exercice parfois complexe. Nous devons prendre des décisions importantes notamment sur les projets d'investissements en anticipant l'évolution de notre démographie et les besoins des Castelnaudais. Après une année marquée par la crise sanitaire qui a bouleversé nos prévisions, le bilan budgétaire de l'année 2020 est satisfaisant et a permis la réalisation des engagements pris et le maintien des investissements. Le budget 2021 a été voté à l'unanimité en Conseil Municipal le 27 février dernier. »



DES OBJECTIFS FIXÉS



- La proximité et la qualité du service public
- L'amélioration de la qualité de vie
- L'adaptation des équipements à l'accroissement de population
- L'offre d'actions citoyennes et culturelles à tous les âges de la vie
- La mise en place d'une politique en faveur du développement durable.

UN BILAN 2020 SATISFAISANT

Le budget 2020 de la commune avait prévu environ 4,5 millions d'euros d'investissements répartis sur plusieurs opérations dont :

- ♦ **La construction du Pôle éducatif**, dont la livraison est prévue au printemps
- ♦ **La création d'un terrain de football** à la plaine des sports
- ♦ **Des travaux de voirie** avec la création d'une voie verte avenue Pasteur, la création d'une voie d'accès au futur pôle éducatif
- ♦ **L'acquisition de nouveaux véhicules** pour les services techniques
- ♦ **L'entretien et performance énergétique des bâtiments**



DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Grâce au travail réalisé avec Aquitanis dans le cadre de l'étude de programmation urbaine (voir Dossier), un plan guide d'aménagement urbain a pu être défini permettant d'avoir une vision globale et **d'anticiper les aménagements futurs des équipements publics.**

L'année 2021 sera donc marquée par :

- ♦ La poursuite et **fin des travaux de construction du nouveau Pôle éducatif**
- ♦ Le projet **d'aménagement du Parc des Deux Jalles**
- ♦ Le démarrage des **études pour l'opération « Hameau des Familles »**
- ♦ La **poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments communaux**
- ♦ La mise en place d'une **provision pour l'opération de rénovation des façades** dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

QUELQUES CHIFFRES...

1 008 €

dette/habitant.
Cette dette a augmenté en 2020 en raison de l'emprunt réalisé pour financer la construction du nouveau pôle éducatif. Elle sera amenée à diminuer dès 2021.

4 950 894 €

représente les dépenses de fonctionnement en 2021. Les dépenses de fonctionnement sont celles qui reviennent régulièrement chaque année.

4 615 321 €

représente les dépenses d'investissement de la commune en 2021.

20 724 €

est le coût total alloué à la gestion de la crise sanitaire en 2020.



ENSEMBLE, construisons des projets

Matinée jeux le 19/09

La commune de Castelnau et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) développent depuis 2014 leur politique parentalité. Le CCAS a pour objectifs d'accompagner les familles, de proposer des moments conviviaux, d'échanges et de partage. Il encourage les habitants à devenir acteurs de la construction des projets pour la commune. Aujourd'hui, pour favoriser les liens de solidarité et le bien vivre ensemble et pour maintenir le lien social, la Commune engage un projet de création d'Espace de Vie sociale (EVS).



Un EVS, c'est quoi ?

- Un lieu construit par et pour les habitants.
- Un lieu permettant de développer le lien, la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble.
- Un projet à créer, une page blanche à écrire avec les Castelnaudais.

A vous d'écrire le projet ! Remplissez le questionnaire à la fin de ce journal* pour donner vos idées !



[RENCONTRE]

Patty GBABODE

Chargée d'animation et de coordination au sein du CCAS



Racontez-nous votre parcours.

Éducatrice spécialisée depuis 2010 et diplômée d'un master de sociologie, j'ai accompagné beaucoup de publics différents, adolescents, jeunes adultes, adultes en situation de handicap psychique... de nature tournée vers les autres, j'aime être en relation avec les gens et je suis passionnée des questions de la participation citoyenne et du développement du pouvoir d'agir. Ce qui est important pour moi c'est d'être à l'écoute des besoins des citoyens et de les soutenir dans leur démarche de projet. Je sens qu'à Castelnau, il y a du potentiel !

Quel va être votre rôle au sein du CCAS et pour la ville de Castelnau ?

J'ai deux missions principales : animer les actions du CCAS (parentalité, seniors, jardins familiaux...) et élaborer l'Espace de Vie Sociale. Pour cela, avec le groupe de travail Espace de Vie Sociale, que chacun peut rejoindre, nous irons à la rencontre

des habitants pour les informer du projet EVS et les mobiliser dans la démarche. Dans un second temps, nous allons organiser des actions pour recueillir les envies, attentes et besoins des habitants pour ce projet en devenir.

Mon rôle va être d'accompagner la réflexion des habitants dans le projet et soutenir les initiatives collectives.

Un mot pour définir l'EVS ?

C'est un projet pour les habitants : à vous de vous investir pour en faire quelque chose à votre image, qui corresponde à vos envies et vos besoins !



Patty et Nathalie Lacour Broussard, Adjointe au Maire à la Famille, l'Emploi et la Solidarité

Pour en savoir plus et participer à la démarche, contactez Patty !
06 20 52 63 17 - p.gbabode@mairie-castelnau-medoc.fr



Rejoignez la page Facebook
@Espace Famille de Castelnau
de Médoc

LA CULTURE S'INVITE DANS LES ÉCOLES

PHOTOS

La 5^{ème} édition du Salon du Livre jeunesse et du Jeu n'ayant pas pu se tenir le dimanche 22 novembre 2020, la Commune avec l'accord des directeurs d'écoles, a organisé des interventions d'auteurs et illustrateurs dans chaque classe de l'école élémentaire de la Jalle et de l'école maternelle la Charmille.

6 auteurs de la région, qui devaient être présents au Salon du Livre jeunesse et du Jeu, sont allés à la rencontre des 600 élèves de notre commune pour présenter une de leurs œuvres, expliquer le processus de fabrication d'un livre, proposer une animation ludique et répondre aux questions des élèves.

A l'issue de chaque intervention, **la Municipalité a offert un livre à chaque élève, dédié par l'auteur rencontré**. Ce cadeau de Noël a permis de compenser la séance de cinéma offerte traditionnellement aux élèves en fin d'année. Offrir un livre à chaque élève a également permis de faire un geste envers les auteurs et le monde culturel, fortement impacté par la crise sanitaire.

A l'école maternelle, les livres ont été remis par le Père Noël le 18 décembre, veille des vacances de Noël. Ces rencontres se sont déroulées dans le plus grand enthousiasme des enfants, enseignants et auteurs !



Jeanne Faivre d'Arcier chez les CM1



Sylvain Tristan chez les CM2



Camille Piantanida chez les CP



Pauline Amélie Pops chez les CE2



Aude Delbirani Laurent chez les CE1



Shong chez les CM1



Un livre dédié en cadeau de Noël



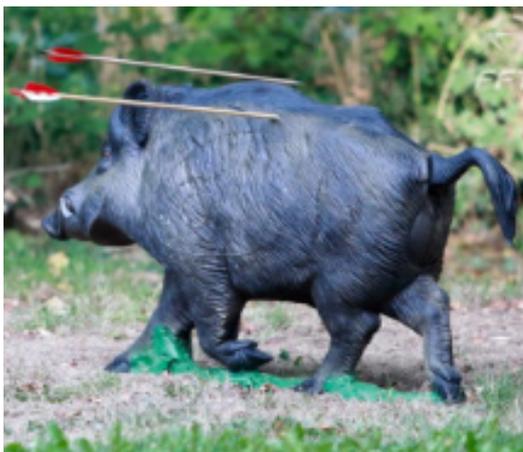
Camille Piantanida chez les CE1

Retrouvez toutes les photos sur le site internet www.mairie-castelnau-medoc.fr



VIE ASSOCIATIVE

Dans chaque exemplaire du journal municipal, la parole est donnée aux associations. Voici l'actualité des associations qui ont souhaité s'exprimer dans ce numéro.



LES ARCHERS CASTELNAUDAIS

Les archers castelnaudais pratiquent leur passion, le tir à l'arc parcours, sur le site des Lamberts sur la commune de Moulis en Médoc

Nous sommes actuellement 40 licenciés, 19 jeunes de moins de 21 ans et 21 adultes. Le tir à l'arc est un sport pratiqué encore majoritairement par les hommes car il n'y a que 11 femmes.

Nous subissons comme tous les associations sportives les conséquences du Covid. Tous nos concours sélectifs sont annulés, il n'y aura certainement pas de championnats de France cette année.

Nous espérons que cette pandémie sera contrôlée prochainement et que nous pourrions organiser au mois de septembre notre manifestation le « 84 médocain ».

Nous proposons aux archers quatre parcours lors d'un week-end à la mi-septembre.

Nous vous invitons à visiter notre site :

<https://arc-castelnau.sportsregions.fr/>



Comme à la maison

Logements Senior
Castelnau de Médoc

06-59-16-01-72



RETROUVEZ L'ANNUAIRE DE VOS ASSOCIATIONS

> SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

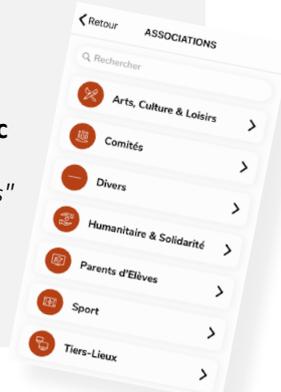
www.mairie-castelnau-medoc.fr

rubrique "Loisirs et Culture"

> SUR L'APPLICATION MOBILE

CASTELNAU DE MÉDOC

rubrique "Vivre à Castelnau - Annuaire"





M.A.Solidarités BURKINA

L'association existe depuis 1996 pour l'enfant dans son environnement.

Avec notre partenaire, Terre Verte, nous agissons :

- * pour les bébés : la Pouponnière accueille quotidiennement des mères et des bébés malnutris,
- * pour l'éducation et la santé : avec les écoles primaires, l'École du Bocage, l'apprentissage des techniques agricoles,
- * pour l'égro-écologie et redonner vie à la terre en gérant les rares pluies du Sahel. 2000 ha de bocages pleins de vie permettent aux agriculteurs de vivre de leur travail avec leurs familles à l'abri de la faim.

Chemins, champs, pâturages, sont bordés de haies vives formées de variétés indigènes sélectionnées. Avec les aménagements techniques, aucun ruissellement : chaque goutte d'eau va à une plante, une mare, ou s'infiltrer vers les nappes phréatiques .

MERCI à tous les donateurs, à tous ceux qui nous donnent les moyens d'agir. Ça fait du bien de faire du bien, d'être utile en œuvrant aussi pour la Planète.

Venez nous rejoindre, nous avons besoin aussi de vos compétences, par exemple pour la gestion du site.

L'effet papillon : chacun peut faire quelque chose !

Voir le film : <https://eauterreverdure.org/wegoubri-le-film/>

13, rue du Général de Gaulle 33480 Castelnau-Médoc

contact@burkina-mas.fr Tél 05 56 58 21 84

Site www.burkina-mas.fr



CASTELBAD

La crise sanitaire mondiale a mis en sommeil le badminton amateur et professionnel depuis mars 2020. Espoir cependant, les compétitions internationales reprennent progressivement depuis janvier 2021. Cela fait d'autant plus plaisir car la France y participe brillamment. En février 2021 l'équipe mixte française remporte la médaille d'argent du championnat d'Europe de badminton ; c'est une première historique ! Voilà de quoi médiatiser davantage ce sport qui manque d'exposition alors que sa pratique est en constante augmentation : en clubs, dans le milieu scolaire, épreuve d'EPS pour le bac... A Castelnaud, vous pouvez pratiquer le badminton à tous les âges, en loisir ou en compétition. Venez découvrir ce sport, ludique et exigeant au niveau physique. Le club de Castelbad compte entre 80 et 100 adhérents par an. Notre école de jeunes, labellisée Ffbad, permet d'acquérir les bases techniques et tactiques de ce sport. À bientôt sur les terrains.

Renseignements : www.castelbad.sur-le-web.fr



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Castelnau de Médoc est toujours actif malgré les restrictions sanitaires.

L'assemblée Générale s'est tenue normalement avec un bilan mitigé pour l'année 2020 où seulement le forum des associations, le marché de Noël et le Téléthon ont été maintenus.

Le marché de Noël et le Téléthon se sont déroulés sur 3 dimanches en décembre en parallèle du marché dominical. Plusieurs artisans ont pu participer à cette fête en exposant leurs créations, pendant que le Comité des Fêtes faisait la vente de crêpes et de beignets. Les bénéfices de cette manifestation ont été reversés à l'AMF Téléthon à hauteur de 1 852 euros. Une belle réussite pour notre association et les adhérents qui ont préparé dans l'urgence et répondu présent pour la bonne cause.

Pour 2021, notre calendrier ne change pas et nous espérons assurer toutes nos manifestations.

Accompagnés des services de la mairie, nous mettrons tout en œuvre pour animer la commune et surtout en pensant à la sécurité de tous ! Alors n'hésitez plus et rejoignez notre superbe équipe !

Comité des Fêtes de Castelnau de Médoc

07.54.38.99.89

cdfcastelnau@gmail.com | <https://www.facebook.com/cdfcastelnau>



TENNIS CLUB LA MEDULLIENNE

Le Tennis Club de la Médullienne (Castelnau et Avensan), comme toutes les autres associations, souffre du Coronavirus, et a dû suspendre ses cours adultes depuis le passage du couvre feu à 18h.

Mais il y a aussi des raisons qui poussent à l'optimisme, en effet le choix d'un prof de tennis qui passe son diplôme cette année est une belle réussite avec des adhérents qui sont ravis de ses cours! Son arrivée a aussi permis de lancer le projet "baby tennis" pour les plus jeunes. Les enfants, grâce à l'adaptation aux nouveaux horaires des parents et des profs (et au temps..!) ont pu continuer à pratiquer quasi hebdomadairement.

Des travaux dans le club house ont pu lui redonner un "coup de jeune", avec la mobilisation du bureau et d'adhérents motivés : un grand merci à eux !

Par ailleurs, le bureau étudie la possibilité de reprendre l'entraînement adulte les samedi et dimanche avec les beaux jours.

A venir, si les conditions le permettent, le 7ème Open De La Médullienne en avril, qui espère un aussi beau succès que le dernier, repoussé en Août la saison dernière. Le bureau remercie les sponsors qui jouent le jeu, malgré des difficultés pour eux aussi, ce qui permet de belles récompenses aux vainqueurs.

Et pour finir, un peu d'espoir, le bureau est toujours motivé à emmener ses adhérents à Roland-Garros sur une journée, on croise les doigts!!!



Le club de tennis à la Fête des Associations en 2021

L'ESCALE TIERS LIEUX

L'Escale tiers-lieu vient de fêter ses deux ans d'ouverture et malgré les restrictions, les projets foisonnent ! Espace de travail partagé, l'Escale est le lieu idéal pour nouer des synergies et créer du lien quand on est télétravailleur, entrepreneur individuel ou porteur de projet cherchant à se lancer. C'est aussi un centre de formation en développement qui vient d'obtenir son éligibilité au dispositif APTIC et proposera bientôt des services de médiation numérique au sein du tiers-lieu.

Enfin, dès que la situation le permettra, les adhérents proposeront à nouveau des ateliers ouverts à tous (culture, loisirs, zéro déchets, etc...) ainsi que les rendez-vous professionnels que sont les afterworks trimestriels pour faire du réseautage et les petits déjeuners des pros afin d'échanger sur nos problématiques et s'entraider.

Vous voulez en savoir plus ?

Venez nous rencontrer chaque mardi de 14h à 18h au 1 avenue Pasteur et sur les réseaux sociaux facebook et instagram @escale.tierslieu



L'association dans les locaux de l'Espace Famille

LE JARDIN DES DEVOIRS

L'association a pour but d'aider les enfants de l'école primaire de Castelnau à faire, après l'école, leurs devoirs. Cette aide gratuite se déroule tous les lundis et jeudis de 16h35 à 17h45, en respectant bien sûr les gestes sanitaires. Cette année nous sommes situés dans la salle des familles, prêtée par la mairie et le CCAS. Avec la pandémie, certains de nos bénévoles n'ont pas pu nous rejoindre. Malgré la venue de quelques bénévoles supplémentaires, nous recherchons toujours des personnes pour compléter notre équipe et ainsi limiter le nombre d'enfants par bénévoles. A titre d'information nous avons 12 enfants les lundis et 15 enfants les jeudis.

Au-delà de l'aide aux devoirs, nous avons à cœur d'aider d'autres associations, qui touchent les enfants. Lors du marché de Noël de la commune, nous avons pu faire un don au Téléthon de 200€. Notre traditionnelle course de trottinettes n'a malheureusement pas pu se tenir en 2020, mais nous serons présents le 6 juin 2021, toujours pour l'association « Médoc Enfance Handicap », même si le format sera peut-être différent en fonction de la situation sanitaire.

Venez nous rejoindre ! Bonne humeur garantie !

Présidente : Christelle LAGOUARDE

Secrétaire : Armand GUYOMARCH

Trésorière : Aurélie MAURIN-BERGEON

Facebook : le jardin des devoirs

Adresse mail : lejardindesdevoirs@gmail.com

Siège social : Mairie de Castelnau de Médoc



EXPRESSION POLITIQUE

2021 verra la concrétisation de deux projets portés par vos élus de la majorité municipale. Le nouveau groupe scolaire sera opérationnel pour la rentrée de Septembre. Les finitions et les achats de matériel sont en cours, les travaux des cheminements avancent afin de sécuriser les accès. Ce seront les premiers bâtiments municipaux à produire de l'énergie propre, les structures du Moulin des Jalles n'étant pas adaptées pour accueillir de telles installations.

Le second projet de cette année est celui du réaménagement du Parc des 2 Jalles. Notre cœur de ville va subir un changement notable avec la création du parking multimodal en lieu et place des anciens services techniques. L'aire de jeux sera composée de modules adaptés à plusieurs catégories d'âge et à différents handicaps. Les cheminements seront revus afin de rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite toutes les zones du Parc. Enfin, pour les amateurs d'engins à roues, le skate park sera complété par un pump track permettant tous les niveaux de pratique.

Les autres grands projets pour notre ville sont en phase d'étude et verront le jour dans les années à venir. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leur avancement.

Au niveau culturel et associatif, nous devons subir les contraintes sanitaires et les activités sont ralenties voire carrément à l'arrêt mais nous travaillons à préparer des manifestations d'envergure dès que nous pourrons le faire.

Les objectifs environnementaux restent une priorité. Nous avons le désir de faire de notre ville une commune à énergie verte positive, autosuffisante en électricité. Nous allons poursuivre l'isolation des bâtiments communaux énergivores et le remplacement progressif de tous les éclairages publics en LED. Ces nouveaux éclairages sont gérés par une horloge astronomique qui permet de réduire de moitié leur consommation électrique au cœur de la nuit. Vos élus de la majorité municipale vous souhaitent le meilleur pour cette année.

Mesdames, Messieurs,

Certains sujets de l'actualité castelnaudaïse ont récemment suscité de vifs débats. En effet, vos élus des listes d'opposition se sont élevés contre deux dossiers pour le moins "anti-écologiques".

Il y a d'abord eu le projet de construction de logements pour seniors sur les zones humides naturelles de Héby. Le permis a finalement été retiré par la mairie, dans l'attente des conclusions du rapport « Loi sur l'eau ».

Puis est apparu le projet de parcs photovoltaïques qui détruirait 95% de notre forêt communale... Que dire d'un tel défrichement ? Nous devons nous rendre à l'évidence, il entraînerait inmanquablement un cumul de ruissellement des eaux vers notre commune puisqu'elle se situe en contrebas de toutes les jalles et ruisseaux. Nous devons également prendre conscience qu'abattre nos arbres, qui absorbent du gaz carbonique (principal gaz à effet de serre), c'est abattre notre meilleur rempart contre le réchauffement climatique.

L'idée même de bâtir ou d'implanter un projet, QUEL QU'IL SOIT, en lieu et place d'espaces naturels utiles ou protégés, est criminelle et honteuse. C'est une HÉRÉSIE !

Suite à la diffusion de notre tract, vous avez été nombreux, inquiets, indignés, à vous rallier à notre cause et à venir nous rencontrer pour en parler et vous informer lors de nos permanences dominicales. Nous vous en remercions. Vos messages, vos paroles et votre soutien nous ont confortés dans l'idée que nous devons mener cette bataille. Sachez que nous avons d'ores et déjà réalisé un dossier afin d'alerter les autorités nationales et régionales, sans oublier les associations qui sont sensibilisées par ce combat.

Notre page Facebook nous permet de vous informer de l'avancée des dossiers et de vous rendre compte des conseils municipaux, mais nous sommes aussi disponibles et à votre écoute alors n'hésitez pas à nous contacter via la page ou par mail à l'adresse « oppositioncastelnau2020@gmail.com ».

Prenez soin de vous.

Les élus de l'opposition municipale



VOTRE AVIS COMPTE !



Partagez vos idées en répondant au questionnaire !

Le Centre Communal d'Action Sociale de Castelnau de Médoc souhaite ouvrir un Espace de Vie Sociale (voir p. 12) qui sera créé par les habitants et pour les habitants castelnaudais et alentours.

Ce lieu aura pour ambition de :

- ❖ favoriser, le bien vivre ensemble, le partage, les relations d'entraide et de solidarité...
- ❖ soutenir les initiatives des habitants.

Merci de nous aider à construire ce projet en répondant à ce questionnaire !

Les informations recueillies sont confidentielles.

1- Quels types de projets seraient importants pour vous dans l'Espace de Vie Sociale ? Ou une thématique, une envie, un besoin ? Vous pouvez proposer 3 idées.

2- Souhaiteriez-vous construire ce projet avec nous ? Oui Non

Si non, vous pouvez passer à la question n°5.

3- Si oui, pouvez-vous nous laisser vos coordonnées ?

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

4- Quand seriez-vous disponible pour participer à un temps de réflexion sur l'Espace de Vie Sociale ?

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Dans la journée | En soirée, | Le week-end : |
| | <input type="checkbox"/> à partir de 18h | <input type="checkbox"/> Le samedi matin |
| | <input type="checkbox"/> 18h30 | <input type="checkbox"/> Le samedi après-midi |
| | <input type="checkbox"/> 19h | <input type="checkbox"/> Le dimanche |
| | <input type="checkbox"/> 19h30 | |

Pour mieux vous connaître

5- Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 16 ans et moins | <input type="checkbox"/> entre 17 et 25 ans | <input type="checkbox"/> entre 26 et 35 ans | <input type="checkbox"/> entre 36 et 45 ans |
| <input type="checkbox"/> entre 46 et 55 ans | <input type="checkbox"/> entre 56 et 65 ans | <input type="checkbox"/> 66 ans et plus | |

6- Êtes vous :

- Une femme Un homme

7- Quelle est votre situation ?

- | | | |
|--|--------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Collégien(ne) | <input type="checkbox"/> Lycéen(ne) | <input type="checkbox"/> Salarié(e) |
| <input type="checkbox"/> Sans activité professionnelle | <input type="checkbox"/> Retraité(e) | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |

8- Dans quelle ville habitez-vous ? _____

Merci d'avoir participé !
 Vous pouvez détacher le questionnaire et le laisser à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie de Castelnau !

AGENDA

La situation sanitaire empêche la tenue de nombreux événements sur la commune et ne permet pas à la collectivité ni aux associations d'avoir une visibilité sur les événements à venir dans les prochains mois.

Voici la liste des événements qui doivent être organisés à l'heure où nous bouclons ce journal.



Rejoignez l'Espace Parents !

L'ESPACE PARENTS A RÉOUVERT SES PORTES !
Venez échanger et partager ensemble un moment convivial !
Accès libre et gratuit.

Tous les LUNDIS ET MERCREDIS de 9h à 12h

ESPACE FAMILLE
IMPASSE DE L'ANCIEN COLLÈGE

Rejoignez l'ESPACE FAMILLE sur FACEBOOK!
@ESPACE FAMILLE DE CASTELNAU DE MEDOC

ENFANTS BIENVENUS, SOUS RESPONSABILITÉ DES PARENTS.

Contact CCAS de Castelnau - 05 57 88 94 38
pubabode@mairie-castelnau-medoc.fr

8 AVRIL



J'ENTENDS BATTRE MA PEUR

ÉCRITURE ET INTERPRÉTATION
TITUS
DIRECTION SCÉNARIQUE
MATHIEU

ANNULÉ

Spectacle

de Titus « J'entends battre ma peur »
En partenariat avec le Carré-Colonnes et la CdC Médullienne

★ 20h30

Moulin des Jalles

Suivez l'évolution de la programmation des événements sur le site de la mairie www.mairie-castelnau-medoc.fr et sur la page Facebook

 www.facebook.com/castelnaumedoc

MAI

Jeudi des Parents

"Comment parler du handicap aux enfants ?"

Moulin des Jalles

5 MAI

Spectacle - Conférence de Titus « Les dangers de la lecture »

En partenariat avec le Carré-Colonnes et la CdC Médullienne

★ 20h30

Moulin des Jalles

MAI

Fête Franco Portugaise

Organisée par le Comité des Fêtes

20 MAI

Jeudi des Seniors

"Dons, legs, héritages & successions"

★ 14h

Moulin des Jalles

22 MAI

Kid Party

de l'Apeic

Moulin des Jalles

31-6 JUIN

Exposition de la SCAPA

Moulin des Jalles



EFFS FFDSB

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

DON DE SANG
CASTELNAU DE MEDOC
Foyer Moulin des Jalles - 20 rue du château
JEUDI 27 MAI 2021
16H - 19H

ÊTRE BIEN HYDRATÉ - NE PAS ÊTRE À JEUN - ÊTRE ÂGÉ DE 18 ANS - SE MONTRER D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

dondeusang.efs.santia.fr

6 JUIN

Fête foraine et vide grenier

13 & 20 JUIN

Elections départementales et régionales

Moulin des Jalles

21 JUIN

Fête de la musique

25 JUIN

Marché Gourmand

Du Comité des Fêtes

Vos bibliothécaires restent mobilisées !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE HORAIRES

Mardi : 9H - 12H
Mercredi : 10H - 12H / 14H - 17H
Vendredi : 16H30 - 19H
Samedi : 10H - 12H

16h-18h30 en raison du couvre-feu

GRATUIT

34, rue Victor Hugo - 33480 Castelnau de Médoc
05 56 58 23 89
bibliotheque@mairie-castelnau-medoc.fr

PRATIQUE

Entretien des fossés

Le saviez vous ?

Tout riverain propriétaire d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés, en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (articles L 215 du Code de l'Environnement).

Tout riverain doit également maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du Code Civil). Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.

Comment entretenir son fossé ?



Les opérations à mener sont :

- ☑ **le ramassage des embâcles pouvant gêner les écoulements** (feuilles mortes, branches d'arbres, détritiques...) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) ;
- ☑ **le curage et le nettoyage des ouvrages de franchissement** (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques ;
- ☑ **le fauchage du couvert herbacé avec exportation des résidus** (pour éviter l'altération de la qualité du milieu par enrichissement en matière organique) en automne afin de respecter les périodes de reproduction de la faune et de la flore ;
- ☑ **l'élagage des branches basses et pendantes** (c'est-à-dire retirer les branches inutiles ou gênantes et réduire la longueur des autres) en automne ;
- ☑ **le curage du fossé par tronçons** (de moins de 100 m) tous les 5 - 10 ans (selon la qualité de l'écoulement des eaux) en automne pour le maintenir dans sa largeur et sa profondeur naturelles initiales.

Pour cela, il vous faut:

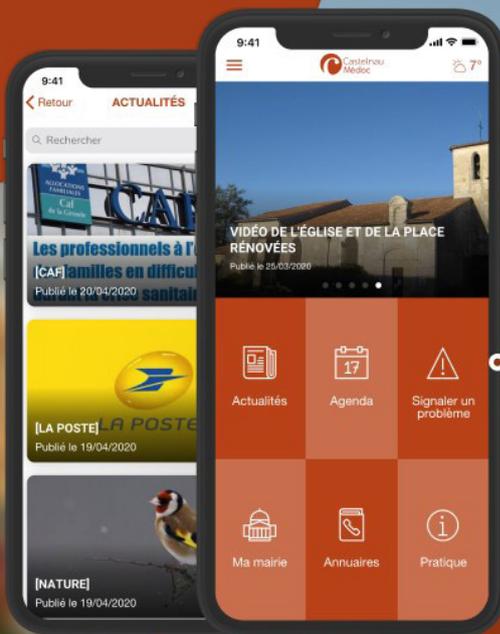


- ◆ 1 râtelier à feuille voire aspirateur souffleur/broyeur portable pour le ramassage des feuilles
- ◆ 1 débroussailluse pour le fauchage
- ◆ 1 sécateur voire tronçonneuse pour l'élagage
- ◆ 1 bêche plate pour le curage
- ◆ Des équipements de protection individuelle : casque, lunettes de protection, chaussures de sécurité

A éviter :

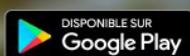
- **rectifier ou recalibrer le fossé** lors du curage (pas de surcreusement par rapport au fond initial)
- **désherber ou utiliser des produits chimiques** (herbicides, pesticides...) à moins de 5 m du fossé
- **curer « à blanc » le fossé** ou décaper la couche superficielle du sol
- **pratiquer un entretien trop régulier** et uniforme en particulier entre avril et juillet

Téléchargez l'application mobile de Castelnau de Médoc !



Actualités
Événements
Infos pratiques
Signaler un problème
Alertes
et bien d'autres !

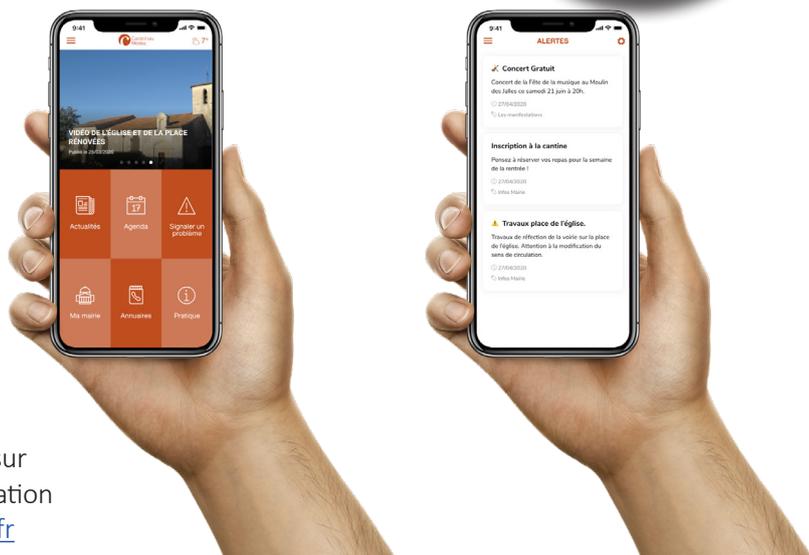
Disponible gratuitement sur



NOUVEAU !
Retrouvez la liste des commerçants, artisans et producteurs du marché dominical et leurs coordonnées sur votre appli, dans la rubrique "annuaires" !

Téléchargez gratuitement l'application mobile Castelnau de Médoc sur l'App Store ou Google Play et retrouvez toutes les informations relatives à votre commune !
Activez les notifications et soyez prévenus en temps réel des actualités sur votre smartphone.

Si vous constatez des erreurs ou modifications à faire sur l'application, vous pouvez écrire au service communication à l'adresse communication@mairie-castelnau-medoc.fr



Suivez l'actualité sur Facebook @Commune de Castelnau de Médoc

20 rue du Château - 33 480 Castelnau de Médoc
Tél. 05 56 58 21 50 / Fax 05 56 58 18 10
contact@mairie-castelnau-medoc.fr
 www.mairie-castelnau-medoc.fr



Abonnez-vous à la newsletter sur www.mairie-castelnau-medoc.fr pour recevoir tous les mois des informations par mail (événements, travaux, actualité...)